



PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le 11 mars, le Conseil Municipal de la Commune de LE POIZAT-LALLEYRIAT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Bernard LENSEL, Maire.

Etaient présents : Gaël ALLOMBERT-GOGET, Clara ALOMBERT ; Samuel BECOT ; Louis BERTHET-BONDET ; Odile GOIFFON-COCHE ; Véronique MAYOT ; Romain PERILLAT ; Christophe TISSERANT ; Bertrand VAILLOUD ; Philippe VION-DURY

Absents excusés : Emmanuel ANDRE (pouvoir à Bertrand VAILLOUD), Ludovic GHERARDI (pouvoir à Gaël ALLOMBERT-GOGET), Raphaël JACQUIOT, Christine TRONCY ; Alain RAYNAUD

Date de la convocation : 05/03/2024

Secrétaire de séance : Louis BERTHET-BONDET

La séance est ouverte à 20 h 00.

Monsieur le maire donne la parole M. Nicolas MICOUD, responsable d'Unité Territoriale de l'Office National des Forêts (ONF) du Haut-Bugey qui a répondu à son invitation. Ce dernier explique qu'une coupe de bois de sécurisation sera réalisée au printemps 2024 de part et d'autre du tunnel du Peney et aux abords de la route départementale 55D. Ce chantier, géré par le Département, entraînera temporairement des perturbations de circulation sur la RD 55D et sa fermeture complète pendant quinze jours. Le bois sera coupé et vendu par l'ONF.

Le procès-verbal du conseil du 22 janvier 2024 est approuvé à l'unanimité.

Le conseil étudie les affaires suivantes :

I/ ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE : RENOUELEMENT DE LA SEMAINE A 4 JOURS POUR LA PÉRIODE 2024-2027

Madame Odile GOIFFON-COCHE, maire déléguée, explique qu'à la demande de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain, le conseil doit se prononcer sur le renouvellement de l'organisation du temps scolaire fondée sur la semaine à 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30) pour l'école « Robert Moretti » du Poizat-Lalleyriat pour la période 2024-2027.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'opter pour le renouvellement de l'organisation actuelle du temps scolaire pour la période 2024-2027 et autorise le maire à signer tous les documents à intervenir.

II/ ETUDE PROPOSITION DE VENTE DE LA PARCELLE CADASTRÉE ZB 84

Monsieur le maire présente la proposition de vente à la Commune de la parcelle cadastrée ZB 84- lieu-dit La Millière à Lalleyriat faite par ses propriétaires.

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette proposition.

III/ VENTE PARCELLE COMMUNALE 300 AC 390

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la demande du GAEC LABEL GRANGES qui souhaite acquérir la parcelle communale cadastrée 300 AC 390 au Poizat, lieu-dit Les Crêts Moguets (secteur des Granges) d'une superficie de 14 028 m², jouxtant sa propriété. Il souhaiterait créer un chemin d'accès jusqu'à sa stabulation.

Un vote à bulletin secret est réalisé avec le résultat suivant :

- Pour la vente : 7
- Pour travaux chemin d'accès : 3
- Reste en l'état : 3

En conséquence, le conseil municipal décide de céder au GAEC LABEL GRANGES la parcelle communale cadastrée 300 AC 390 d'une superficie de 14 028 m². Le prix de vente sera décidé lors d'un prochain conseil municipal.

IV /CONVENTION COMMUNE /AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INGÉNIERIE DE L'AIN POUR ETUDE FAISABILITÉ DES TRAVAUX DES DEUX MAIRIES

Suite au projet de rénovation des bâtiments de la mairie et de la mairie annexe pour mise aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite), M. Louis BERTHET-BONDET, premier adjoint et maire délégué informe le conseil de la nécessité de demander une étude de faisabilité globale des travaux à l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour un montant de 4 275 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré (10 pour et 3 abstentions), accepte la convention à intervenir entre la Commune et l'Agence départementale d'ingénierie de l'Ain pour une étude de faisabilité globale des travaux sur les bâtiments mairie et autorise le maire à signer tous les documents à intervenir.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 08/04/2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.

Le Maire,
Bernard LENSEL



Les Conseillers Municipaux,

[Handwritten signatures of the municipal council members in various colors (black, blue, purple). One signature is clearly legible as 'Poiffon. Roche'. Another signature in purple is 'Grony'. There are approximately 13 signatures in total.]